

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : MR132B71 | Bloc Immobilier : Montage de l'opération de promotion immobilière



Accréditation

Valable jusqu'au 31/12/2029

Présentation

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Gérer la protection des intérêts juridiques d'un opérateur privé ou public intervenant dans le secteur de l'immobilier

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code RNCP : 38195 open_in_new

Date de fin d'accréditation : 31/12/2029

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Obtenez le bloc 7 du Master Immobilier : Promotion Immobilière.

Compétences :

- Identifier les problématiques juridiques des différentes stratégies de l'opérateur privé ou public afin de protéger ses intérêts
- Proposer des stratégies juridiques pour l'opérateur privé ou public
- Travailler en équipe pour gérer sous un angle juridique un projet immobilier
- Comprendre l'environnement juridique dans lequel évolue l'opérateur privé ou public pour en tenir compte
- Identifier les compétences et attributions des différents services internes et externes à l'opérateur privé ou public
- Identifier des outils de prévention et gestion des risques juridiques de l'opération immobilière concernée pour les mettre en œuvre
- Prendre part au pilotage de l'opérateur privé ou public afin de protéger ses intérêts

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Tarif

Avec mon CPF	1.600 €
Mon employeur finance	2.000 €
Pôle Emploi finance	1.000 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen_in_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Suites de parcours : poursuites d'études possibles

Suite de parcours possible sous condition de prérequis vers le Master Immobilier : Promotion immobilière.

Passerelles : lien entre certifications

Ce bloc de compétences est issu du Master Immobilier : Promotion immobilière.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :